

# Colonel Paul Paillole



*Une vie au contre-espionnage*



Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale





**L'Amicale des Anciens des Services  
Spéciaux de la Défense Nationale**

**PRÉSENTE**



**Colonel Paul Paillolle**

**Une vie au contre-espionnage**

*Réalisation Petermann Jean Claude*

**Paillole Paul, Baptiste, Sabin**

**né le 18 11 1905 à Rennes.**

Il est le fils de Paillole Michel, Jean et de son épouse née Troy, Rose, Jeanne, Françoise.

Son père engagé volontaire au 18<sup>ème</sup> régiment d'artillerie à Toulouse et qui effectue son service militaire dans la ville de Rennes, quitte l'armée comme sous-lieutenant pour occuper un poste important dans les Douanes françaises à Longwy. (*Meurthe et Moselle*)

A la déclaration de la Guerre de 1914.

Le Père de Paul étant mobilisé comme lieutenant au 18<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Toulouse, toute la famille se replie dans cette ville.

C'est là en 1918, que Paul âgé de treize ans apprendra la mort de son père tué à la Guerre.

## **1918**

La mère de Paul, veuve de guerre, se retrouve avec un jeune enfant sans ressources.

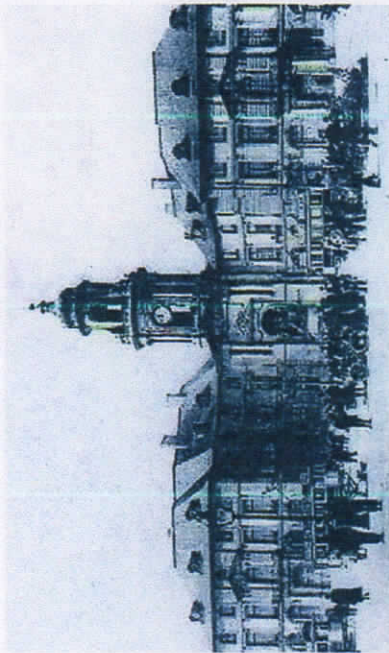
Elle rentre alors dans l'enseignement comme institutrice son premier poste sera une école du Frioul à Marseille elle y restera de 1919 à 1924.

Paul lui est interne au Lycée Saint Charles de Marseille bon élève, il prépare à la corniche, du lycée Garibaldi l'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr au Mont d'Or.

Il aura la chance pendant cette période difficile de son enfance, d'avoir le soutien de la famille de son correspondant de classe Maurice Recordier.

Le sport jouera aussi un rôle important dans la vie de Paul il est champion de France scolaire d'escrime à quinze ans.

*La mère de Paul sollicitera en 1925, du Ministre de la Guerre une bourse pour son fils.*



Rennes 1905



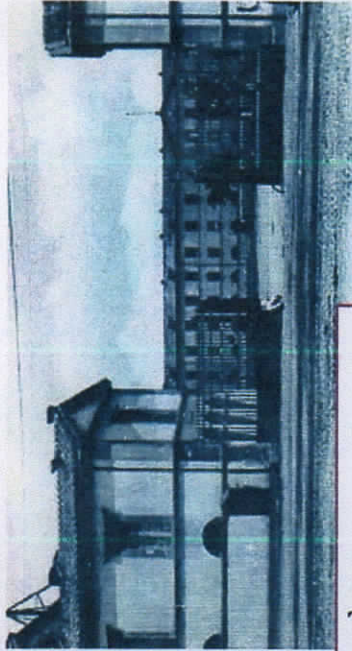
Longwy



Longwy – Douaniers aux frontières



Toulouse et la caserne du 18<sup>ème</sup> RA - 1914





Marseille – La Corniche et les Îles du Frioul – 1919 à 1924



Village de Ore en Haute Garonne - 1925

# Les difficultés d'une mère, veuve de guerre



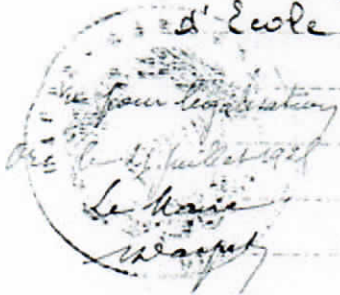
Je soussignée  
Paillote, Rose, née Troy institutrice  
à Ore, département de la <sup>11<sup>e</sup></sup> Gironne  
ai l'honneur, conformément à la loi du  
5<sup>e</sup> juin 1850, de solliciter du ministre  
de la Guerre, l'obtention d'une bourse  
entière avec Trousseau en faveur de mon  
fils Paul, Sabin, admissible à l'école  
Spéciale de St Cyr.

Ma demande est  
motivée par le fait, que mon mari,  
lieutenant d'artillerie, chevalier de la  
Légion d'honneur, est mort pour la  
France, des suites de <sup>ses</sup> blessures, et que  
venue de guerre, je ne possède pour subvenir  
à mes besoins, à ceux de ma mère et à  
ceux de mon fils que mon traitement et  
ma modeste pension (d'ailleurs non encore  
liquidée) : ressources tout à fait insuffisantes  
si mon fils, définitivement reçu je devrais  
encore payer son entretien et tous ses frais  
d'école -

Fait à Ore le 21 juillet 1925

R. Paillote

Institutrice à Ore (H<sup>2</sup> G<sup>e</sup>)



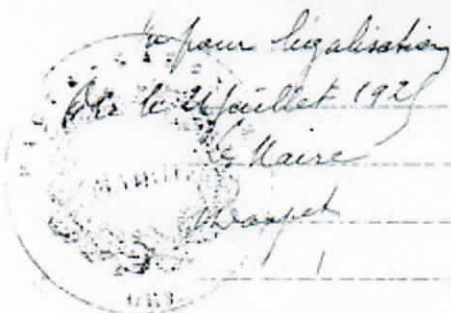


# La dette de son fils



Je soussignée Paillote, Rose  
née Troy, institutrice à Ore, étant en  
instance d'obtenir une place gratuite à  
l'École Spéciale Militaire en faveur de mon  
fils, m'engage à rembourser au Fisco  
le montant des frais de pension et de trousseau  
qui me sont accordés dans le cas où  
il ne servirait pas au moins pendant  
dix ans dans l'armée, à partir du jour  
de son entrée dans l'École.

A défaut de paiement de ces  
frais de pension et de trousseau, je déclare  
me soumettre à ce que le recouvrement  
en soit poursuivi par voie de contrainte  
administrative décernée par Monsieur le  
Ministre des Finances, suivant les droits  
qui lui sont conférés par l'article 54  
de la loi des finances de 1893.



*R. Paillote*

## 1925



Il rejoindra comme engagé volontaire

pour huit ans, la prestigieuse école de Saint Cyr. Sa mère Rose, qui vient d'obtenir un poste dans un petit village en haute Garonne près de Luchon sera radieuse de cette nouvelle.

Promotion Maroc et Syrie, 1925-1927. Excellent nageur, excellent cavalier, meilleur escrimeur de l'école il remportera le championnat de France militaire d'épée entre 1925 et 1928. Le jeune Paul y gagnera un certain prestige. Excellent nageur, excellent cavalier, meilleur escrimeur de l'école il remportera le championnat de France militaire d'épée entre 1925 et 1928. Le jeune Paul y gagnera un certain prestige.

## 1927

Il est affecté comme sous-lieutenant au 17<sup>ème</sup>

Régiment de Tirailleurs Algériens stationné à Epinal et à Saint Dié (Vosges).

Puis se sera le 21<sup>ème</sup> RTA Jumelé avec le 1<sup>er</sup> régiment de Tirailleurs

Algériens à Blida.



## Le 25 juin 1931

Profitant de la mise en place par le gouvernement d'un corps de Garde Républicaine Paillole qui vient d'être promu lieutenant est affecté à la 3<sup>ème</sup> Légion de la Garde républicaine Mobile à Lyon. Son rôle est de former des sous-officiers pour encadrer les réserves en cas de mobilisation.

## En 1933

Expédition en Corse pour assurer la garde et l'occupation d'ouvrages fortifiés.

## Fin 1934

il rejoint le camp de Mourmelon pour y effectuer un stage de franchissement de grade, il en sort bien noté avec possibilité de solliciter une affectation de son choix.

# 1935

## Je vais avoir trente ans.

La voici enfin ! Dix fois je relis la note de service qui m'ordonne de rejoindre le 1<sup>er</sup> décembre 1935, le 2<sup>ème</sup> bureau de l'état-major de l'Armée.

Je n'arrive pas à comprendre.

L'état-major de l'Armée, le 2<sup>ème</sup> Bureau, pourquoi ? Et pourquoi faire ?

J'ai l'audace de téléphoner à Paris et ma perplexité s'accroît. J'apprends que je dois remplacer le commandant de gendarmerie Sérignan dans les Services Spéciaux de ce 2<sup>ème</sup> Bureau.

J'ai l'audace de téléphoner à Paris et ma perplexité s'accroît. J'apprends que je dois remplacer le commandant de gendarmerie Sérignan dans les Services Spéciaux de ce 2<sup>ème</sup> Bureau.

**Voir Vidéo N° 001**

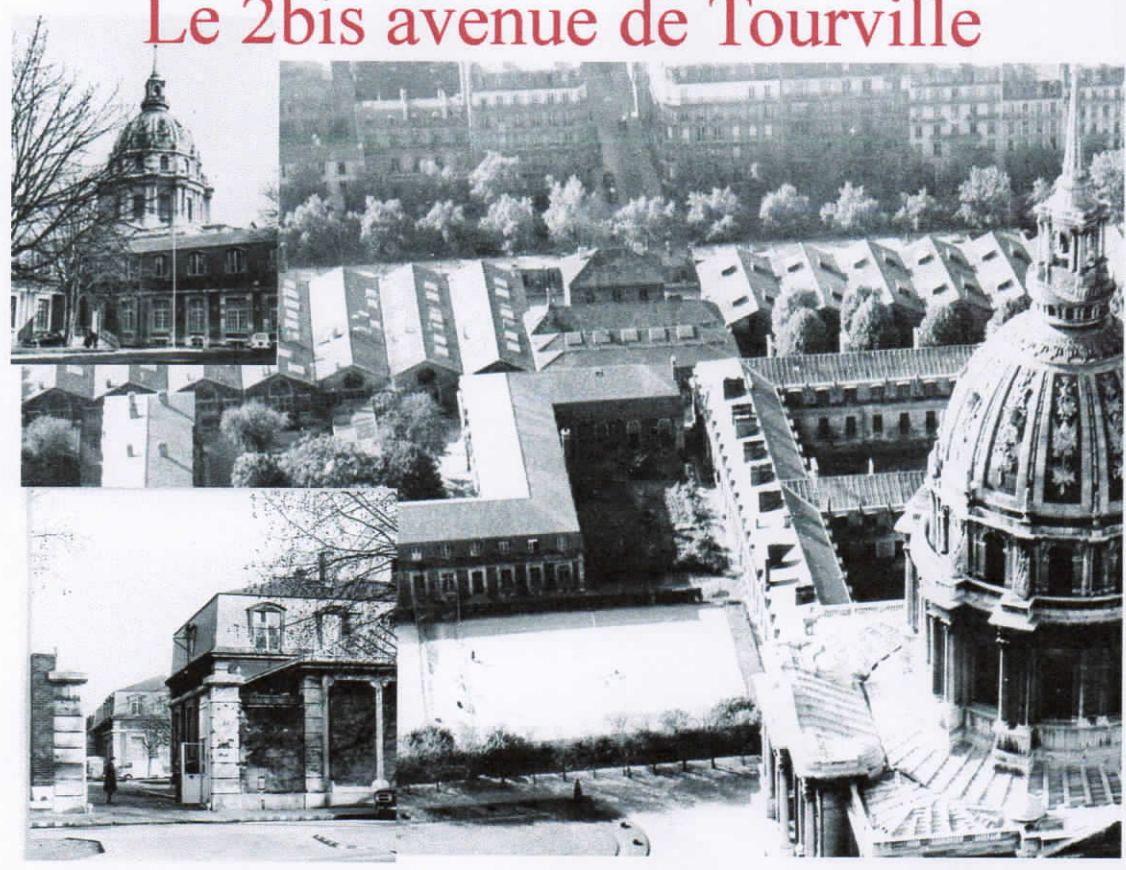




Louis Rivet

1936-1944 Chef du SR SCR

## Le 2bis avenue de Tourville



Le colonel Louis Rivet dirige d'une main experte, l'ensemble des services de renseignements et de contre-espionnage, techniques, administratifs, etc.

### **A l'issue de l'entretien, Rivet dira à Paillole,**

<Je crois que la meilleure affectation pour vous est dans une section obligée de s'étoffer en raison de l'évolution de l'Allemagne; la section allemande de contre-espionnage. >

## **1935**

Le contre-espionnage est dirigé par le colonel Grosjean. Il se compose de trois sections :

### **Une section allemande**

Sous les ordres du commandant de Robien.

### **Une section Italienne**

Sous le commandement du capitaine Ollé Lapruné.

### **Une section couvrant les autres pays**

## **25 Juin 1936**

Il est promu Capitaine au choix

Suite au départ du commandant de Robien pour la Syrie, il prend la responsabilité de la section allemande de contre-espionnage.

## **1937**

Il est l'adjoint du nouveau chef du Contre-espionnage le futur **Général Guy Schlessier**.

Il participe avec lui à une profonde réorganisation des services de sécurité, définissant leurs objectifs

et leurs moyens, doctrine qui n'existait pas jusqu'alors, avec une telle précision.



## **Contre-espionnage offensif :**

Chargé de pénétrer chez l'adversaire.

## **Contre-espionnage défensif ou préventif:**

Assure notre protection, et celle de nos intérêts.

## **Contre-espionnage répressif:**

Mettre hors d'état de nuire les agents de l'ennemi.

**10 02 1939**

## **Décret-loi – Refonte du Code pénal - Article 75**

A l'initiative du Cdt Schlessler et de son adjoint le capitaine Paul Paillole.

Il va être porté modification du Code Pénal (27 03 1939)

Amenant a faire prendre en compte la notion juridique du « secret défense ».

**29 07 1939**

A l'initiative de ces mêmes officiers, une charte du contre-espionnage est établie.

Un décret loi refond, en un texte unique incorporé dans le Code Pénal (article 75 et suivants) toutes les dispositions antérieures, répressives de 1810, 1886 et 1934.

Transformant un délit politique en un véritable  
crime contre la nation.

*(Décret non publié).*

Suit plusieurs décrets le (21 04 1939).

## **Article 75 du Code Pénal**

Qui sera reconnu coupable de trahison encours désormais la peine de mort.

**Le 3 octobre 1939**

**Il est affecté au 5<sup>ème</sup> Bureau de l'État-Major des Armées**

# Le repli de juin 1940.



Dans une France en débandade, sans communication,  
c'est une bousculade indescriptible, les ministères sont sur la route  
Paillole lui doit rester pour regrouper ses services, préserver ses contacts, rapatriés les  
infiltrés, évacuées les archives...

*Il s'exprime sur cette journée de juin 1940.*

**Audio N°002**

**Le 10 juin à 16 heures**

**Le service central évacue le 2bis en camion**



Les Allemands sont à Rouen.

Tout le monde se replie de Paris.

Je reste seul avec Rivet et l'un de nos officiers, le capitaine de réserve Henri Verrilhe. Je brouille la combinaison du coffre devenu inutile. Un réflexe puéril m'a fait déposer à l'intérieur un dessin de Hansi sur lequel on peut lire : « Vive la France » !

Verrilhe m'a rejoint. J'apprécie son intelligence, son jugement. Silencieux, nous écoutons la radio tandis qu'au loin le canon gronde. L'obscurité nous enveloppe. Rien de ce que nous avons fait n'a donc pu nous préserver du désastre ? Cinq ans de peine, de "jeunesse sacrifiée", pour aboutir à cela ? La grogne, la rogne se mélangent à ma tristesse.

Un jet de lumière coupe l'ombre et mes pensées c'est Rivet. Il revient du cabinet du ministre en cours d'évacuation.

Il a vu Weygand qui parle d'armistice ! Un Conseil de guerre suprême doit se tenir le lendemain à Briare en présence de Churchill et Eden. Il paraît aussi, nous confie Rivet, que le général de Gaulle, secrétaire d'État à la Guerre, étudie l'organisation d'un réduit breton où l'Armée française pourrait résister.

Weygand m'a demandé de réfléchir au rôle des Services spéciaux dans cette éventualité.

C'est bien le moment, conclut le Patron accablé, et il nous invite à prendre comme lui quelque repos avant de quitter Paris.

Pour la dernière fois, je décroche le téléphone direct de Schlessler. Miracle, il fonctionne et le téléphoniste répond. Successivement j'appelle nos postes et nos B.C.R. J'ai la chance de joindre nos services repliés de Lille et d'Amiens.

A tous, je précise nos directives. Le poste de Toulouse et le B.C.R. de cette ville (où je demanderai à notre camarade de la S.C.R. Devaux de se rendre pour nous représenter) seront désormais et jusqu'à nouvel ordre les destinataires de tout ce qui nous concerne. De notre côté, nous resterons en contact avec Toulouse qui sera en permanence en mesure de renseigner les postes et les B.C.R. de nos mouvements et de répercuter nos instructions.

Ces ultimes consignes données dans cette nuit pesante me déchirent. Je sens l'angoisse de mes camarades. Beaucoup me demandent ce qu'il faut penser de la situation...

A tous, j'affirme que quoi qu'il advienne, notre mission continuera.

Je vais chez moi me laver, préparer une valise. L'aube se lève. Je n'ai pas dormi.

Au volant de ma Citroën je quitte Paris avec Verrilhe. Nous sommes en tenue militaire et casqués.

Une fumée épaisse couvre la capitale qui se vide. A la porte d'Orléans arrivent de tous côtés des voitures de réfugiés.

Un cortège Hétéroclite et misérable se forme sur la RN 20 et s'enfonce lentement vers le sud. Tant bien que mal nous le doublons, usant et abusant de nos galons.

Nous avons bonne mine, me dit Verrilhe, nous militaires, d'aller vers l'arrière plus vite que ces braves gens !

Comme lui, je suis mal à l'aise et inquiet !



C'est le sauve qui peut, les Ministères sont sur la route.

On fait savoir à Paillole qu'une quarantaine de tonnes d'archives en provenance du grand quartier général de Paris, sont en perdition à la Ferté sous Jouarre, près de l'ancien Poste de commandement du Général Georges, commandant en chef du théâtre d'opération du Nord-est. Regroupant quelques officiers, réquisitionnant des véhicules, il prend en main ce sauvetage

Brûlant les dossiers inutiles, triant le reste en plusieurs lots, le service réussira avec l'aide d'honorables correspondants (HC) à préserver les archives les plus délicates.

Rejoignez-moi au petit séminaire de Bon-Encontre à la sortie d'Agen vers Moissac nous enjoint Rivet.

**Le 23 juin, vers 13 heures**, réunis au Séminaire, on retrouve la deuxième partie du 5<sup>ème</sup> bureau, les camarades du 2bis, des PC Victor et Bruno.



### **Le Serment de Bon-Encontre.**

Le 25 juin 1940, jour officiel de l'Armistice, nous jurons avec Rivet notre patron, de poursuivre clandestinement notre lutte contre l'Axe, d'aider nos alliés, et de préparer avec eux la libération de notre patrie.

**Audio N° 003**

**Le 27 juin 1940**

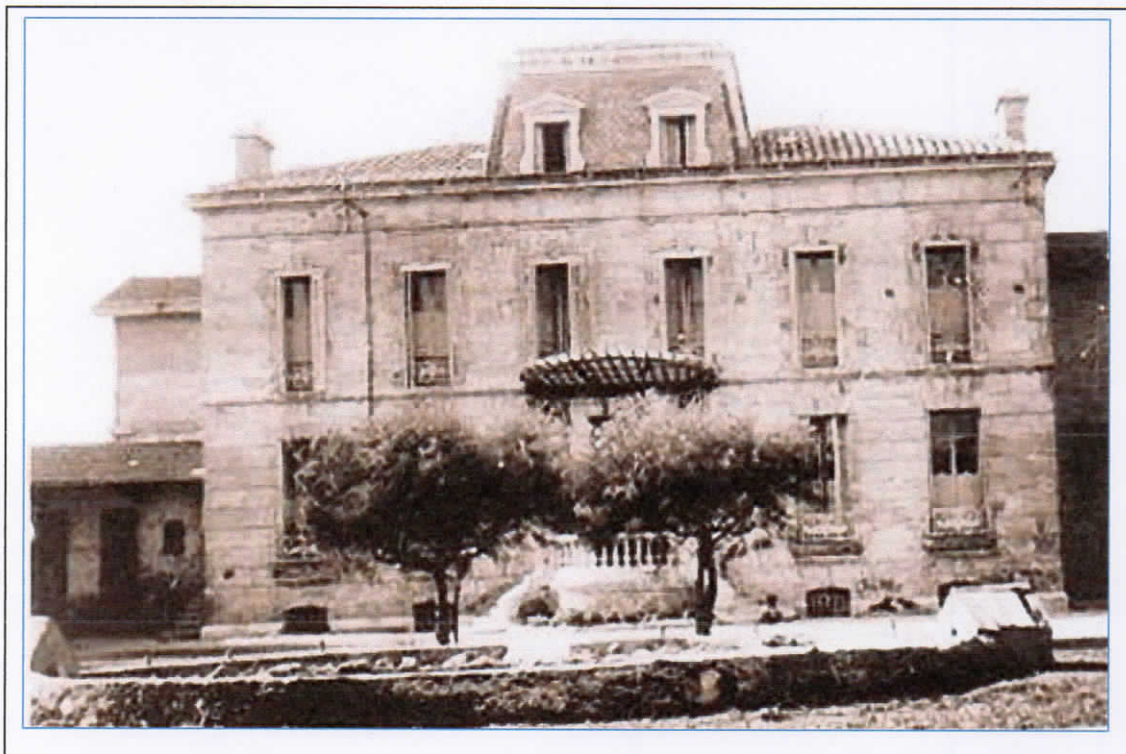
Le colonel Robert Préau, du Génie Rural, chef d'un bureau du Ministère de la Guerre, apporte au capitaine Paul Paillole, la solide couverture nécessaire que celui-ci recherchait pour une action en opposition avec les clauses de l'Armistice.

## **Le Génie Rural – Les Fondations du réseau TR**

### **Paillole pouvait alors écrire:**

A la date de ce jour 27 juin : il est créé un service de contre-espionnage clandestin camouflé dans l'entreprise des Travaux ruraux dont la mise sur pied est immédiatement entreprise avec la collaboration du Génie Rural. Son financement étant réglé entre le colonel Rivet et le Général Weygand (fonds spéciaux).

Je donne connaissance à mes camarades de la note de service n°1, créant le service TR, et leur donnant la responsabilité de postes de contre-espionnage clandestins, avec le titre d'Ingénieur des Travaux Ruraux. Poursuite de la lutte contre les services spéciaux de l'Axe. Pénétration des organisations Pro-nazies et Pro-fascistes. Liaison avec l'IS et appui aux initiatives pro-alliée.



**Direction des Travaux Ruraux (TR) PC Cambronne - Villa Eole**

23, place de la plage - Marseille

Les TR seront en contact permanent avec les différents services du CDM, Camouflage du Matériel du Cdt Mollard des Gad les groupes d'auto défense de Lambert, futur OMA puis ORA Organisation de résistance de l'Armée, avec Frère, Verneaux...

Les liaisons avec l'IS, sont repris et des contacts sont établis avec les premiers groupes de résistants,

H Frenay, MM Forcade...

Le groupe Morhange, le réseau Marco, Rimey, Hector.

Le réseau des Gendarmes, E Charlot, M Guillaudot.

Avec le SR Marine et son Poste « Bruno » à Berne.

Avec le SR Intercolonial de Salan, camouflé en BSM Bureau de statistique militaire.

Le SR Air du colonel Ronin déploie ses postes de P2 à P8 sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement il entretient divers réseaux :

François Villon (Challe) – Samson (Masson)

## **En juillet 1940**

Rivet propose au général Weygand, de couvrir un projet clandestin, qui consiste à mettre les services de renseignements (SR) et de contre-espionnage (CE), sous le couvert d'un service officiel chargé de préserver le secret de défense de l'armée d'Armistice contre les menées antinationales (MA).



Le service MA sera la partie apparente de l'iceberg, il se mettra en place le 25 août 1940. Il participera en sous main aux dépenses de fonctionnement de la partie secrète immergée.

Il aura pour chef le lieutenant-colonel d'Alès, assisté du lieutenant-colonel Bonnoteaux, et des capitaines Héliot, Delmas et Lambert.

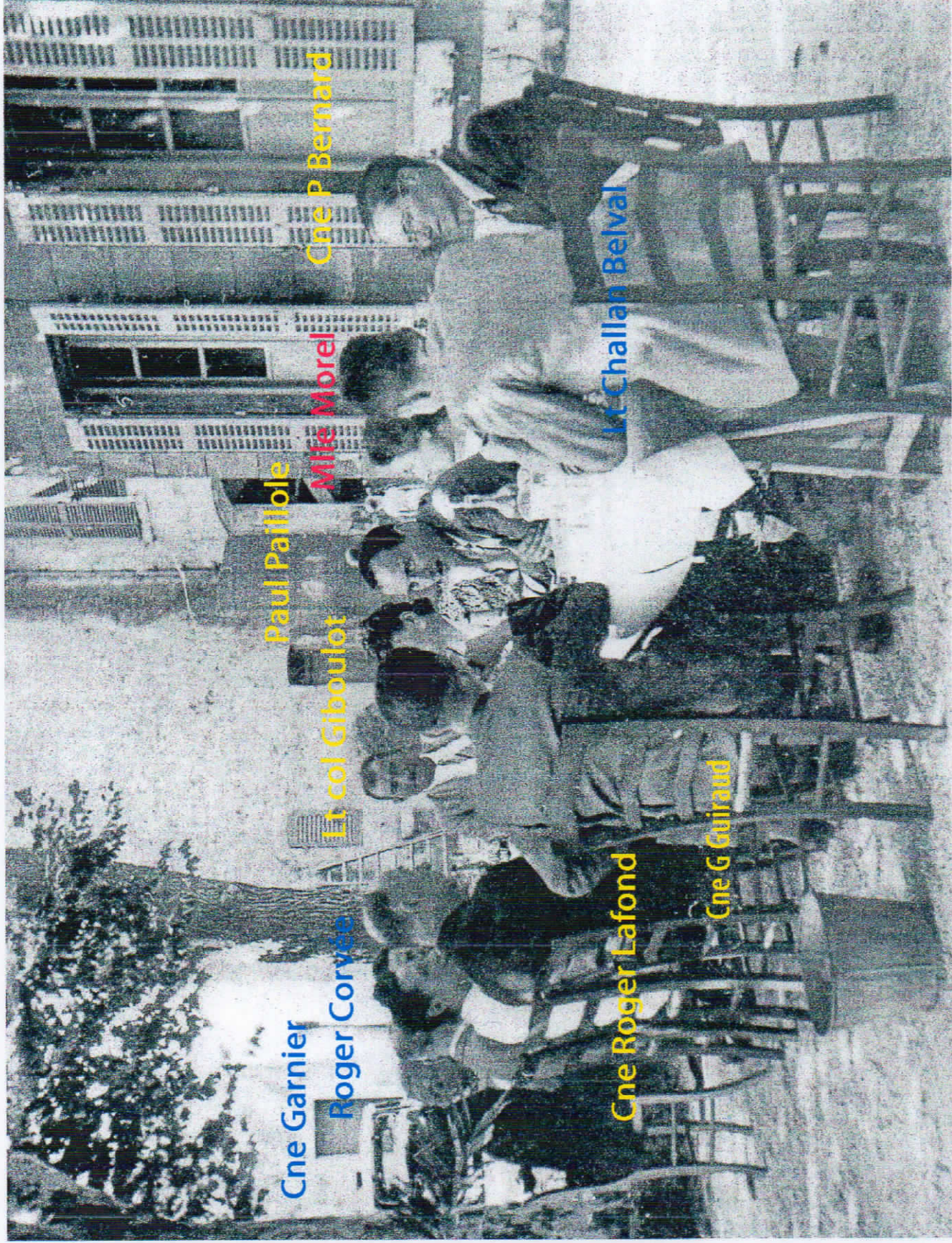
L'Air fut représenté par le lieutenant Mayeur.

La Marine par le lieutenant de vaisseau Bayonne.

Paul Paillole ou M. Perrier

	<h2 style="text-align: center;">CARTE D'IDENTITÉ</h2> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">Perrier</p> <p>Nom : <i>Perrier</i>          Prénoms : <i>Philippe</i>          Profession : <i>Directeur - adjoint de l'entreprise</i>  <i>Challan-Belval Ingénieur Agronome</i>          Né le : <i>8 novembre 1904</i>          à <i>Blicoban</i>          Département : <i>de Alger</i>          Nationalité : <i>française</i>          Domicile : <i>3 Promenade de</i>  <i>la Plage à Blicoban (23.2)</i></p>														
															
<h3 style="text-align: center;">SIGNALEMENT</h3> <table border="0"> <tr> <td>Taille : <i>1m70</i></td> <td rowspan="2">Sexe : <i>Homme</i></td> <td>Des traits : <i>brun</i></td> </tr> <tr> <td>Cheveux : <i>brun</i></td> <td>Dimensions : <i>170x65</i></td> </tr> <tr> <td>Moustache : <i>brun</i></td> <td>Force de visage : <i>forte</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Yeux : <i>brun</i></td> <td>Tenue : <i>bonne</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Signes particuliers : <i>aucun</i></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Taille : <i>1m70</i>	Sexe : <i>Homme</i>	Des traits : <i>brun</i>	Cheveux : <i>brun</i>	Dimensions : <i>170x65</i>	Moustache : <i>brun</i>	Force de visage : <i>forte</i>		Yeux : <i>brun</i>	Tenue : <i>bonne</i>		Signes particuliers : <i>aucun</i>		
Taille : <i>1m70</i>	Sexe : <i>Homme</i>	Des traits : <i>brun</i>													
Cheveux : <i>brun</i>		Dimensions : <i>170x65</i>													
Moustache : <i>brun</i>	Force de visage : <i>forte</i>														
Yeux : <i>brun</i>	Tenue : <i>bonne</i>														
Signes particuliers : <i>aucun</i>															
<p>Empreinte digitale</p> 	<p>Le Titulaire :</p> <p><i>Perrier</i></p> <p>Le pour l'émission :</p> <p><i>Perrier</i></p>	<p>Les Témoins :</p> <p><i>Perrier</i></p> <p><i>Charbon</i></p> <p>22 SEPT 1940</p>													

Adjoint au Directeur de l'entreprise des Travaux Ruraux  
 Challan-Belval Ingénieur Agronome de formation  
 fera fonction de Directeur



Cne Garnier

Roger Corvée

Paul Paillole

Et col Giboulot

Mlle Morel

Cne P Bernard

Cne Roger Lafond

Cne G Guiraud

Et Challan Belval

Un moment de détente à « Cambronne »  
PC Clandestin des TR  
Montvert Marseille St Jérôme - Le 12 septembre 1942



PC Cambronne  
Montvert Marseille St Jérôme  
12 septembre 1942



Un moment de détente à « Cambronne »

PC Clandestin des TR

Montvert Marseille St Jérôme - Le 12 septembre 1942

## La confusion des Genres (1940-1942)

Par le Colonel Paul PAILLOLE



C'est encore et toujours la présentation inexacte, incomplète de l'opposition des militaires à l'oppression nazie de 1940 à 1942 qui m'incite à revenir sur un sujet que j'ai maintes fois traité.

Je supporte mal l'image confuse qui est donnée de leur résistance et l'exploitation malveillante qui en résulte. Nous avons, moi le premier, notre part de responsabilité dans cet état de fait : trop de timidité, d'humilité, mais aussi et surtout, en face des exigences de l'HISTOIRE, une conception étriquée du devoir de réserve, pas toujours exempte de suffisance.

Je serai satisfait si l'exposé qui va suivre limite au travail de nos réseaux clandestins et des Bureaux des Menées Antinationales (BMA) permettait une vue plus claire, une compréhension plus complète et juste de leurs rôles et actions respectives.

### Les militaires dans la résistance de 1940 à 1942

N'en déplaise aux irréductibles détracteurs de l'armée et à leurs complices médiatiques, il est désormais établi que les premiers actes de résistance à l'occupant, fin 1940, sont pour la plupart d'initiatives militaires.

On peut les classer schématiquement en trois groupes :

1. L'opposition à l'ennemi mais aussi au pouvoir de Vichy. La plus salutaire pour la FRANCE fut celle du Général de Gaulle. Elle reste dans l'HISTOIRE, le symbole du patriotisme et de l'honneur. Il y en eut d'autres diversement développées, la plus marquante étant celle de mon ancien de Saint-Cyr et ami Henri Frenay.
2. Les réseaux clandestins issus du 5<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A. (Le 5<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A., créé à la mobilisation de 1939, se substituait avec des compétences plus étendues découlant de l'état de siège et des moyens en personnel et matériel plus importants, au 2<sup>ème</sup> Bureau (S.R.-S.C.R.) du temps de paix, chargé des recherches extérieures du contre-espionnage et de la sécurité de la défense nationale.  
L'ensemble (S.R.-S.C.R.) était sous les ordres du Colonel Louis Rivet. J'étais, pour ma part depuis 1937 l'adjoint du chef de contre-espionnage (S.C.R.) le futur Général Schlessler). Ils vont poursuivre leurs missions de recherches et de contre-espionnage contre l'Axe en marge des autorités vichyssoises.
3. La résistance de l'armée de l'armistice orientée par les premiers chefs, Weygand, Frère, Verneau, du Vigier, Baril, etc.. Dans un esprit de revanche et la préparation en secret d'une participation aux opérations alliées de libération.

Ainsi naquirent dans les zones libres (métropole et A.F.N.) des institutions plus ou moins confidentielles et éphémères : camouflage du matériel (C.D.M.), mobilisation clandestine, section secrète du 2<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A. et Bureau des Menées Antinationales (B.M.A.).

Je n'oublie pas les tribunaux militaires qui surent réprimer de 1940 à 1942 les entreprises des services spéciaux de l'Axe et de leurs auxiliaires.



## Naissance et caractéristiques des réseaux clandestins

Le 25 juin 1940, Jour officiel de l'armistice vers 18 heures, le Colonel Rivet et les cadres du 5<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A. dissous, font le serment à Bon Rencontre (près d'Agen) de poursuivre en secret le combat.

Le même jour à Brax (près de Toulouse) le personnel de ce 5<sup>ème</sup> Bureau fait le même serment en présence du Colonel Malraison, adjoint du Colonel Rivet.

Le 27 juin 1940, nous tirons les premières conséquences de cette résolution :

- La poursuite de la lutte est en opposition aux clauses de l'armistice. Elle exigera une organisation et des actions secrètes, hors des institutions officielles. Elles sont indépendantes d'elles.
- Secret et sécurité imposent un cloisonnement rigoureux entre nos spécialistes : Renseignements proprement dit, contre-espionnage, sécurité. C'est l'éclatement de nos services centralisés d'origine dans le 2<sup>ème</sup> Bureau (S.R.-S.C.R.) et le 5<sup>ème</sup> Bureau. C'est l'obligation de créer des réseaux indépendants.
- Des cadres volontaires de ces réseaux d'active ou de réserve, seront en dehors de l'armée, en congé d'armistice ou bénéficiaires de contrats spéciaux ménageant leur avenir.
- Les moyens financiers et matériels de l'ex 5<sup>ème</sup> Bureau seront répartis entre les réseaux. La réserve de fonds secrets est importante et suffira largement aux besoins immédiats de l'ensemble clandestin.
- Chaque chef de réseau reprendra contact avec son homologue de l'I.S. La liaison centrale radio avec Londres sera rétablie au sud de Royat.
- Des contacts et des accords seront pris avec l'ambassade des États-Unis à Vichy et la légation du Canada, pour assurer la transmission aux alliés des informations recueillies par nos réseaux.

Des liaisons seront établies par chaque réseau avec les représentants alliés en pays neutres: Berne, Madrid et Lisbonne. Ainsi vont naître en juillet 1940 nos réseaux clandestins, homologués à la libération et à partir de cette date dans les Forces Françaises Combattantes (F.F.C.)

**KLEBER :** Lieutenant-Colonel Perruche - P.C. à Vichy et Royat  
sous la couverture d'un « Office du Retour à la Terre ».

**SSM/F/TR:** Cdt Paillole- P.C. à Marseille, boulevard de la Plage - sous la couverture de  
« L'entreprise des Travaux Ruraux » (T.R.: appellation initiale du réseau).

**S.R. Air :** Colonel Ronin - P.C à Cusset avec radio spécifique avec l'I.S. à Londres.

## Naissance et caractéristiques des B.M.A.

L'organisation clandestine se substitue de la sorte à la défunte institution officielle de défense. Son caractère révolutionnaire ne nous échappe pas plus que ses conséquences et ses risques. Dès lors, nos réflexions se portent sur le devenir de l'armée et ce que nous devrions en attendre.

La création d'une armée de l'armistice est dans l'air. Rivet qui a vécu l'occupation de l'Allemagne au lendemain du traité de Versailles, a suivi, pas à pas la création de la Reichswehr et la naissance de l'Abwehr.

Soutenu par Weygand, il va plaider pour une institution analogue au sein de l'armée de l'armistice. C'est la création d'un organisme de défense contre le communisme, l'espionnage, le sabotage et plus généralement contre « les Menées Antinationales ». Il en revendique la responsabilité, convaincu que nos réseaux clandestins y trouveront les appuis matériels et moraux dont ils auront besoin.

Après deux mois de négociations, sa suggestion est entendue le **25 août 1940**, la commission d'armistice de Wiesbaden autorise la création du « Service des Menées Antinationales ».

Dans chaque Division Militaire Territoriale (en zone libre et en Afrique) seront installés des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.).

Pour répondre au mieux aux motivations qui nous ont inspirés, cette institution nouvelle doit résoudre avant tout un problème de recrutement et d'encadrement.

Rivet et d'Alès vont s'y employer pendant tout le mois de septembre 1940 en piochant dans les ressources des B.C.R\* dissous en juin 1940. \*(Bureau Central de Renseignement créé à la déclaration de la guerre dans chaque Région militaire pour y assurer la protection contre les Menées ennemies (espionnage, propagande, sabotage, etc...))

Au Colonel d'Alès, technicien confirmé, va échoir la direction effective des B.M.A. Il prendra comme adjoint un officier de haute qualité, le Lieutenant-Colonel Bonotaux. Déporté, Bonotaux mourra à Dachau dans les bras d'Edmond Michelet.

Le Colonel Rivet, placé 'en disponibilité fictive' (sic) veillera sur l'ensemble officiel et clandestin.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1940, le dispositif d'action et de défense est en place et opérationnel.

### L'appareil défensif en marche de 1940 à 1942

Depuis juillet 1940, le réseau T.R. clandestin de contre-espionnage que dirige le Colonel Paillolle, a pris vigueur et réactivé la plupart de ses agents infiltrés dans l'Abwehr. Les informations recueillies s'accumulent.

Elles sont de deux sortes:

- Les informations d'ordre général sur la constitution, les missions, les moyens des services spéciaux ennemis, notamment ceux installés dans notre pays occupé. Leur exploitation fera l'objet de synthèses dont les données seront expédiées en lieu sûr à Alger. Les renseignements susceptibles d'intéresser les alliés (par exemple les directives de recherches données à l'Abwehr par l'O.K.W (oberkommando der wehrmacht- haut commandement de l'armée). car elles traduisent les intentions de Hitler) leur seront transmis.
- Les informations d'ordre particulier concernant la France et son Empire.  
En ce début d'octobre 1940, elles sont alarmantes. Elles prouvent la volonté de l'ennemi de s'opposer brutalement à toutes formes de résistance, d'imposer sa propagande, de s'infiltrer largement en zone libre, dans l'Empire et surtout en A.F.N.

Aux moyens spécifiques de l'ennemi:

- l'Abwehr (Service de renseignement allemand).
- Geheime feldpolizei (G.F.P.- police secrète de campagne).
- Sicherheitsdienst (S.D.- service de sûreté S.S.).
- Opéra Vigilanza Répression Antifascismo (O.V.R.A.).
- Servizio degli Informazioni Militari (S.I.M.- S.R. Italien).

etc. s'ajoutent les complicités de mauvais français de tous bords. Une action défensive, disposant de moyens répressifs de fortune, mais surtout officiels, est urgente.

Il faut que les Français comprennent que l'occupant demeure l'ennemi, que travailler avec ou pour lui, c'est toujours **trahir** au sens de la loi sur l'espionnage, en vigueur dans les zones non occupées ou la France demeure encore souveraine.

La répression officielle c'est l'affaire de la Police, de Surveillance du Territoire et des Tribunaux militaires maintenus dans chaque Division Militaire Territoriale et de l'armée de l'armistice en zone libre et en A.F.N.

## Naissance et caractéristiques des réseaux clandestins

Le 25 juin 1940, Jour officiel de l'armistice vers 18 heures, le Colonel Rivet et les cadres du 5<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A. dissous, font le serment à Bon Encontre (près d'Agen) de poursuivre en secret le combat.

Le même jour à Brax (près de Toulouse) le personnel de ce 5<sup>ème</sup> Bureau fait le même serment en présence du Colonel Malraison, adjoint du Colonel Rivet.

Le 27 juin 1940, nous tirons les premières conséquences de cette résolution :

- La poursuite de la lutte est en opposition aux clauses de l'armistice. Elle exigera une organisation et des actions secrètes, hors des institutions officielles. Elles sont indépendantes d'elles.
- Secret et sécurité imposent un cloisonnement rigoureux entre nos spécialistes : Renseignements proprement dit, contre-espionnage, sécurité. C'est l'éclatement de nos services centralisés d'origine dans le 2<sup>ème</sup> Bureau (S.R.-S.C.R.) et le 5<sup>ème</sup> Bureau. C'est l'obligation de créer des réseaux indépendants.
- Des cadres volontaires de ces réseaux d'active ou de réserve, seront en dehors de l'armée, en congé d'armistice ou bénéficiaires de contrats spéciaux ménageant leur avenir.
- Les moyens financiers et matériels de l'ex 5<sup>ème</sup> Bureau seront répartis entre les réseaux. La réserve de fonds secrets est importante et suffira largement aux besoins immédiats de l'ensemble clandestin.
- Chaque chef de réseau reprendra contact avec son homologue de l'I.S. La liaison centrale radio avec Londres sera rétablie au sud de Royat.
- Des contacts et des accords seront pris avec l'ambassade des États-Unis à Vichy et la légation du Canada, pour assurer la transmission aux alliés des informations recueillies par nos réseaux.

Des liaisons seront établies par chaque réseau avec les représentants alliés en pays neutres: Berne, Madrid et Lisbonne. Ainsi vont naître en juillet 1940 nos réseaux clandestins, homologués à la libération et à partir de cette date dans les Forces Françaises Combattantes (F.F.C.)

**KLEBER :** Lieutenant-Colonel Perruche - P.C. à Vichy et Royat  
sous la couverture d'un « Office du Retour à la Terre ».

**SSM/F/TR:** Cdt Paillole- P.C. à Marseille, boulevard de la Plage - sous la couverture de  
« L'entreprise des Travaux Ruraux » (T.R.: appellation initiale du réseau).

**S.R. Air :** Colonel Ronin - P.C à Cusset avec radio spécifique avec l'I.S. à Londres.

## Naissance et caractéristiques des B.M.A.

L'organisation clandestine se substitue de la sorte à la défunte institution officielle de défense. Son caractère révolutionnaire ne nous échappe pas plus que ses conséquences et ses risques. Dès lors, nos réflexions se portent sur le devenir de l'armée et ce que nous devrions en attendre.

La création d'une armée de l'armistice est dans l'air. Rivet qui a vécu l'occupation de l'Allemagne au lendemain du traité de Versailles, a suivi, pas à pas la création de la Reichswehr et la naissance de l'Abwehr.

Soutenu par Weygand, il va plaider pour une institution analogue au sein de l'armée de l'armistice. C'est la création d'un organisme de défense contre le communisme, l'espionnage, le sabotage et plus généralement contre « les Menées Antinationales ». Il en revendique la responsabilité, convaincu que nos réseaux clandestins y trouveront les appuis matériels et moraux dont ils auront besoin.

Après deux mois de négociations, sa suggestion est entendue le **25 août 1940**, la commission d'armistice de Wiesbaden autorise la création du « Service des Menées Antinationales ».

Le réseau T.R. sera le pourvoyeur principal de cet appareil répressif, sous la couverture des B.M.A. à qui il appartiendra de le mettre en œuvre sans révéler notre existence et nos sources.

Mission difficile pour ces B.M.A. car ils doivent protéger nos moyens et nos actions, animer des services officiels sous l'œil inquisiteur de l'occupant et la défiance des autorités vichyssoises de plus en plus acquises à la politique de collaboration.

Mission ambiguë, car les B.M.A. seront parfois saisis d'initiatives contraires à cette politique et devront, plus ou moins adroitement, en minimiser les conséquences. Il y aura des bavures.

Il y aura surtout une œuvre fondamentale de couverture de nos réseaux clandestins. L'ennemi ne s'y trompera pas et le « fusible » B.M.A. sautera en août 1942.

D'Alés sera limogé sans ménagement. La plupart des chefs de B.M.A. seront poursuivis, arrêtés, déportés.... Bonotaux, Roger, Proton, Heliot, Denaenne mourront dans les camps nazis Blattes, Jonglez de Ligne, de Bonneval (futur aide de camp du Général de Gaulle) en reviendront meurtris.

**J'en passe et m'en excuse, car de tels sacrifices consentis en toute connaissance de cause méritent mieux que l'indifférence, le sarcasme ou l'oubli.**

Source : ASSDN Extrait du Bulletin N°168 page 9 à 15

